

**COMPTE-RENDU**

**CONSEIL DU COLLEGE DES SCIENCES DE LA SANTE – 12 JUILLET 2016**

**SALLE HENRI BRICAUD**

**Présents :**

**Collège A** : PELLEGRIN Jean-Luc, AULOIS-GRIOT Marine, SAVINEAU Jean-Pierre, BERTRAND Caroline, BERQUE BESTEL Isabelle,

Excusé(es) : ALIOUM Ahmadou, LACOMBE Didier, BEBEAR Cécile

**Collège B** : COLOMER Sylvie, MOUGIN Fleur, PELI Jean François, CHEVRET Edith, RIVIERE Loïc, GLIZE Bertrand

Excusé(es) : BAUDRIMONT Isabelle, FERREIRA OLIVERA GOMES José Eduardo

**Collège D** : DELAMARRE Etienne, LABOUYRIE Jean-Pierre, SZARZYNSKI Muriel,

Excusé(es) : MARTIN Gabrielle, RAYNAUD Véronique

**Collège E** : TOKPASSI Audrey, WAGNER Raphaël, BEAUDAT Vincent, LE BARREAU Robin

Excusé(es) : WILLIGENS Perrine, BROCHON Mattéo, CHESNAY Sébastien, DE ANDRADE Pauline, HERMAN Cameron, MAGRIN Hugo, BADIER Laure, BILHOU Elise, LYON Sonia, THETE Noémie

**Personnalités extérieures** : Françoise JEANSON

Excusé(es) : LAFORCADE Michel, GUERIN Dany, Franck RAYNAL, VIGOUROUX Philippe, Anne MORAND, LECONTE Philippe, PASCAUD Jérôme, MENIVAL Solange, MONNEREAU Alain, POMBET Liliane

Invités : Dominique MIDY, Didier THORAVAL, Pierre DUBUS, Bernard MULLER, Céline OHAYON

**Représentants de l'administration** : Véronique CHASSAING en qualité de responsable administrative et financière du collège sciences de la santé, Emilie MERY en qualité de secrétaire de séance

**Rappel des points portés à l'ordre du jour**

**Approbation du compte-rendu du conseil de collège du 19 avril 2016**

**Formations**

- Projet de délocalisation de la PACES à Pau, Dax et Agen (information)
- Convention de partenariat « Formation dans le domaine des études médicales » avec l'île Maurice (approbation)
- Conventions entre l'ISPED et : INRS – CHU – ADEA - MSH
- Statuts de l'école de chirurgie (approbation)
- Tarification des frais de formation continue sur les diplômes nationaux – ISPED et UFR des sciences pharmaceutiques (approbation)

**Ressources Humaines**

- Référentiel d'équivalence horaire (REH) (approbation)
- Référentiel d'équivalence horaire de l'institut du thermalisme (REH) (information)

**Modalités de contrôle de connaissances (MCC) et Diplômes Universitaires** (approbation et sous réserve de réception des documents en temps voulu)

- Demande de création, modification, suspension et suppression des diplômes d'université (DU) et capacités
- MCC pour :
  - Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques (DFGSO)
  - Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques (DFASO)
  - Troisième Cycle des Etudes Odontologiques (TCEO1)
  - Formations de l'ISPED
  - Formations de l'UFR de Pharmacie
  - IFSI
  - Masters biologie santé
  - 1er et 2eme année d'audioprothèse
  - Formations de l'institut du thermalisme
  - Master mention Pharmacologie

En l'absence de Monsieur Laforcade, Président du conseil du collège des sciences de la santé, le Professeur Jean-Luc Pellegrin, directeur du collège, ouvre la séance à 09h30 et présente Madame Françoise Jeanson, Conseillère régionale, déléguée au domaine de la santé et à la silver économie, nouvellement nommée en tant que représentante du Conseil régional d'Aquitaine Limousin Poitou-Charentes (CR ALPC).

Il soumet ensuite aux membres du conseil le compte-rendu du dernier conseil (19 avril 2016)

#### **Compte rendu du dernier conseil du collège du 19 avril 2016**

Aucune remarque n'est formulée, le Conseil émet un avis favorable unanime au compte rendu.

Le collège des sciences de la santé doit de nouveau se prononcer sur la **désignation des usagers pour le conseil de vie de campus**. Sont donc proposés par les élus étudiants :

#### **Titulaires :**

Robin LE BARREAU  
Raphaël WAGNER  
Audrey TOKPASSI  
Noémie THEATE

#### **Suppléants :**

Pauline DE ANDRADE  
Sébastien CHESNAY  
Hugo MAGRIN  
Cameron HERMAN

**Les membres du conseil émettent un avis favorable à la désignation des usagers cités ci-dessus pour le conseil vie de campus.**

#### **Formations**

Le Professeur Jean-Luc Pellegrin, Directeur du collège présente le projet de délocalisation de la PACES.

L'université de Bordeaux et le collège santé ont reçu des sollicitations multiples de la part des mairies (Agen, Dax, Pau, Périgueux) et du conseil régional d'aquitaine pour mettre en place la délocalisation des enseignements de la PACES.

Le directeur du collège indique qu'une réflexion sur le projet est en cours, notamment autour de la détermination des besoins. Une expérimentation du processus est en cours d'étude sur la ville de Pau à compter du second semestre 2016/2017.

Le professeur Dubus indique qu'un soutien financier de l'établissement est nécessaire à la mise en place d'un tel projet, le Professeur Midy ajoute que les cours magistraux en visio-conférence nécessiteront un technicien dédié entièrement à cette mission afin de respecter l'équité entre tous les candidats (cas de pannes durant les retransmissions en direct).

Bertrand Glize et Bernard Muller s'interrogent sur l'organisation des ED et du tutorat. Le professeur Pellegrin indique que pour les ED les enseignants pourraient se déplacer sur Pau ou tenter des ED à distance. Le Professeur Edith Chevret indique avoir déjà fait des ED en visio et le rendu d'un point de vue pédagogique est médiocre (très peu d'interactions).

Concernant le tutorat des pistes sont en cours de réflexion, notamment pour trouver des tuteurs locaux prêts à se déplacer ; une valorisation de ces actions sera bien évidemment nécessaire précise le Professeur Pellegrin.

Madame Françoise Jeanson prend la parole pour signaler le soutien du CR-ALPC sur ce projet, notamment pour lutter contre l'échec et tenter de rompre les schémas sociaux associés à la réussite en PACES.

Une prochaine réunion avec le tutorat est prévue le 29 août 2016 de manière à échanger avec les étudiants sur le sujet.

Le Professeur Jean-Luc Pellegrin donne ensuite la parole au Professeur Dominique Midy qui présente **la convention de partenariat « Formation dans le domaine des études médicales » avec l'île Maurice.**

Cette convention entre le « Ministry of Health and Quality of Life de la République de Maurice », « l'University of Mauritius », « l'Université de Bordeaux » et le « Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux » a pour objectif la poursuite et le renforcement de cette collaboration, en établissant un nouvel accord-cadre reprenant les modalités de collaboration sur l'ensemble des études médicales (premier, second et troisième cycle des études en sciences médicales).

**Le Conseil émet un avis favorable unanime à la convention de partenariat « Formation dans le domaine des études médicales » avec l'île Maurice.**

Le Professeur Jean-Luc Pellegrin, Directeur du collège, présente les conventions entre l'ISPED et :

1. L'institut national de la recherche scientifique (INRS). Cette convention a pour but d'établir les termes du programme d'échange d'étudiants de master dans les domaines de la santé publique et l'épidémiologie. La coopération prend la forme d'activités d'intégration en milieu de recherche.
2. Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux (CHU). L'objet de cette convention d'accord est de contractualiser les relations ISPED – IFCS (institut de formation des cadres de santé) dans le cadre du master 1 de santé publique.
3. Association pour le développement de l'épidémiologie en aquitaine (ADEA). Cette convention a pour but de définir et de renforcer le partenariat existant entre les deux structures, la collaboration porte sur l'échange de compétences et le développement d'actions non diplômantes communes à destination prioritaire des enseignants chercheurs et des étudiants de l'ISPED.
4. Maison des sciences de l'homme (MSH). Dans le cadre du programme régional de coopération universitaire France - Amérique latine - Caraïbes (PREFALC) mis en place par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'IRD et le ministère des affaires étrangères, la fondation des maisons des sciences de l'homme accorde une subvention de 5 000€ pour la réalisation d'un séminaire pour la première école de promotion de la coopération franco latino-américaine de recherche en santé dans les pays de la région du Cône sud : Chili, Argentine, Uruguay.

**Le Conseil émet un avis favorable unanime aux conventions entre l'ISPED et les différentes structures listées ci-dessus.**

Le Professeur Jean-Luc Pellegrin, directeur du collège, annonce ensuite que le point mis à l'ordre du jour sur les statuts de l'école de chirurgie ne sera finalement pas abordé, les composantes du collège devant statuer auparavant sur cette proposition de statuts.

**Ce point sera donc remis à l'ordre du jour d'un prochain conseil de collège.**

Le Professeur Jean-Luc Pellegrin, directeur du collège, présente ensuite la tarification des frais de formation continue pour les diplômes nationaux et diplômes d'université pour les composantes du collège.

**Le Conseil émet un avis favorable unanime à la tarification des frais de formation continue ainsi présentée. (cf annexe)**

### Ressources humaines

Le Professeur Jean-Luc Pellegrin, directeur du collège, donne la parole au Professeur Céline Ohayon qui présente le référentiel d'équivalence horaire (REH) pour l'institut du thermalisme, ces dispositions et les modalités de mise en œuvre du REH à l'institut ont été votées par le conseil d'administration de l'Institut du Thermalisme le 7 juillet 2016.

Le Professeur Pellegrin rappelle ensuite aux directeurs de composantes présents la nécessité de transmettre à l'administration centrale du collège les données nominatives concernant leur REH.

### Modalités de contrôle des connaissances

**Le professeur Jean-Luc Pellegrin, directeur du collège, présente les créations des diplômes universitaire (DU) et interuniversitaires (DIU) :**

- DIU CHIRURGIE AMULATOIRE
- DU KINESITHERAPIE DE REANIMATION
- DU MEDECINE DES COMPORTEMENTS
- DU E-DU MEDECINE GERIATRIQUE
- DIU ONCO-SEXOLOGIE
- DU SOINS INFIRMIERS EN REANIMATION SALLE DE SURVEILLANCE POST INTERVENTIONNELLE ET URGENCES
- DU EDUCATION ET CONSEIL EN SANTE SEXUELLE
- DU CHIRURGIE IMPLANTAIRE ET PARODONTALE
- DIU LASERS ET MEDECINE BUCCALE, CHIRURGIE BUCCALE
- DU COMPLEMENTS ALIMENTAIRES : SECURITE, EFFICACITE, INNOVATION
- DU DE PHARMACOTECHNIE HOSPITALIERE
- DIU COORDONNATEUR ET GESTIONNAIRE DE PARCOURS HANDICAP de l'ISPED

**Le Conseil émet un avis favorable à la demande de créations des diplômes universitaires (DU) et interuniversitaires (DIU).**

Les membres du conseil sous l'impulsion du Professeur Pellegrin préfèrent ne pas statuer sur les créations des DIU NATIONAL DE CHIRURGIE DE L'EPAULE ET DU COUDE et DU MEDECINE PERI-

OPERATOIRE EN CHIRURGIE ABDOMINO-PELVIENNE, les frais de formation devront être revus à la hausse et présentés lors du prochain conseil de collège.

**Le professeur Jean-Luc Pellegrin, directeur du collège, présente les modifications des diplômes universitaire (DU) et interuniversitaires (DIU) :**

- DU EPIDEMIOLOGIE DES CANCERS : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET
- DU EPIDEMIOLOGIE NUTRITIONNELLE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET
- DIU EVALUATION DES TRAUMATISES CRANIENS
- DU FONDAMENTAUX DE GESTION ET SANTE PUBLIQUE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET
- DU HYGIENE HOSPITALIERE ET PREVENTIONS DES INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS
- DU METHODES DE GESTION DE BASES DE DONNEES EN SANTE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET
- DU METHODES ET PRATIQUE EN EPIDEMIOLOGIE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET
- DU METHODES ET PRATIQUES EN EVALUATION MEDICO-ECONOMIQUE
- DU METHODES ET PRATIQUES DE LA PROMOTION DE LA SANTE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET
- DU METHODES ET PRATIQUES DE LA PROMOTION DE LA SANTE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET
- DU METHODES EN RECHERCHE CLINIQUE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET
- DU METHODES STATISTIQUES DE REGRESSION EN EPIDEMIOLOGIE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET
- DU METHODES STATISTIQUES EN SANTE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET
- DU PRINCIPES DE L'INTERVENTION EN PROMOTION DE LA SANTE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET
- DIU SANTE TRAVAIL
- DU SOURCES D'INFORMATION ET RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE EN SANTE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET
- DIU TRAUMATISMES CRANIO-CEREBRAUX ASPECTS MEDICO ET SOCIAUX
- DIU ADOLESCENTS DIFFICILES : PSYCHOPATHOLOGIE DES ADOLESCENTS – APPROCHES PSYCHOPATHOLOGIQUE, EDUCATIVE ET JUDICIAIRE
- DU ALCOOLOGIE
- DIU APTITUDE A L'EXPERTISE MEDICALE
- DIU AUTISME
- DU BASES THEORIQUES DE LA MEDECINE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES
- DU DIAGNOSTICS ET TRAITEMENTS DE PREMIERE INTENTION EN PSYCHIATRIE POUR LE NON SPECIALISTE
- DIU ECHOGRAPHIE GYNECOLOGIQUE ET OBSTETRICALE
- DU MALADIES DES PERSONNES AGEES
- DIU PATHOLOGIE FCETALE ET PLACENTAIRE
- DIU PRATIQUES MEDICALES EN SANTE TRAVAIL POUR LA FORMATION DES COLLABORATEURS MEDECINS
- DU PRISE EN CHARGE DES PATIENTS DETENUS
- DU PRISE EN CHARGE DES VICTIMES
- DU THERAPEUTIQUE ANTI-INFECTIEUSE
- DIU ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE CLINIQUE ET SEDATIONS (D.U.O.P.C.S.)

**Le Conseil émet un avis favorable unanime à la demande de modification des diplômes universitaires (DU) et interuniversitaires (DIU).**

**Le professeur Jean-Luc Pellegrin, directeur du collège, présente la suppression des diplômes universitaire (DU) et interuniversitaires (DIU) :**

- DU ADOLESCENTS EN DIFFICULTE, ADOLESCENTS DIFFICILES : COMPRENDRE POUR AGIR
- DU MALADIES DES PERSONNES AGEES
- DU KINESITHEREPEUTE EN MILIEU THERMAL
- DE L'INFIRMIER EN MILIEU THERMAL
- DU GESTION MANAGEMENT DES ACTIVITES D'HYDROTHERAPIE ET DE BIEN-ÊTRE

**Le Conseil émet un avis favorable unanime à la demande de suppression des diplômes universitaires (DU) et interuniversitaires (DIU).**

Le Professeur Pellegrin donne ensuite la parole à Monsieur Didier Thoraval pour présenter les modalités de contrôle des connaissances des masters :

- **biologie – santé,**
- **neurosciences,**
- **biochimie, biologie moléculaire,**
- **nutrition et sciences des aliments.**

Le Professeur Thoraval présente les modalités pour ces quatre mentions de masters et indique que les modalités de contrôle des connaissances pour la mention ingénierie de la santé seront finalisées prochainement et soumises lors du prochain conseil de collège.

**Le Conseil émet un avis favorable unanime aux modalités de contrôle des connaissances ainsi présentées pour les formations de l'UF de biologie.**

Le Professeur Pellegrin donne ensuite la parole Madame Fleur Mougin pour présenter les modalités de contrôle des connaissances du master santé publique 2016/2017.

**Le Conseil émet un avis favorable unanime aux modalités de contrôle des connaissances ainsi présentées pour les formations de l'ISPED.**

Le Professeur Pellegrin donne ensuite la parole au Professeur Caroline Bertrand pour présenter les modalités de contrôle des connaissances des formations de l'UFR des sciences odontologiques 2016/2017 :

- Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques (DFGSO)
- Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques (DFASO)
- Troisième Cycle des Etudes Odontologiques (TCEO1)

**Le Conseil émet un avis favorable unanime aux modalités de contrôle des connaissances ainsi présentées pour les formations de l'UFR des sciences odontologiques.**

Le Professeur Pellegrin donne ensuite la parole aux Professeurs Isabelle Berque Bestel, Bernard Muller et Céline Ohayon pour présenter les modalités de contrôle des connaissances des formations de l'UFR des sciences pharmaceutiques 2016/2017 :

- DEUST production, contrôles et qualité des produits de sante
- Licence professionnelle - mention métiers de la qualité, parcours: Industries de sante
- Licence professionnelle - mention métiers de la qualité, parcours : Laboratoires de biologie médicale et établissements de sante
- Licence professionnelle -mention Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de sante : gestion, production et valorisation - Maitrise des process de fabrication
- Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques
- Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques au Diplôme d'État de Docteur en Pharmacie (4ème, 5ème et 6ème années et thèse d'exercice)

**Le Conseil émet un avis favorable unanime aux modalités de contrôle des connaissances ainsi présentées pour les formations de l'UFR des sciences pharmaceutiques.**

Le Professeur Pellegrin présente les modalités de contrôle des connaissances pour les Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)

**Le Conseil émet un avis favorable unanime aux modalités de contrôle des connaissances ainsi présentées pour les formations des IFSI.**

Monsieur le directeur du collège présente les modalités de contrôle des connaissances pour la première et deuxième année d'audioprothèse en précisant que la troisième année sera finalisée prochainement et soumise au vote lors du prochain conseil de collège.

**Le Conseil émet un avis favorable unanime aux modalités de contrôle des connaissances ainsi présentées pour les formations des audioprothésistes.**

Le Professeur Pellegrin donne ensuite la parole au Professeur Céline Ohayon pour présenter les modalités de contrôle des connaissances des formations de l'institut du thermalisme 2016/2017.

- Licence professionnelle mention métiers de la forme - parcours : management des centres de remise en forme et bien-être par l'eau
- Licence professionnelle mention métiers de la santé : nutrition, alimentation - parcours : prévention et innovation culinaire
- Licence professionnelle mention métiers de la santé: technologies - parcours : gestion des eaux à usage santé

**Le Conseil émet un avis favorable unanime aux modalités de contrôle des connaissances ainsi présentées pour les formations de l'institut du thermalisme.**

Monsieur le directeur du collège présente les modalités de contrôle des connaissances pour le parcours d'initiation à la recherche en santé 2016/2017.

Les Professeurs Savineau et Muller attirent l'attention des conseillers sur le nombre trop important d'UER n'étant pas nécessairement en cohérence avec la politique de recherche et l'attractivité souhaitée par l'université pour la recherche. Les Professeurs Dubus et Pellegrin indiquent qu'un projet de refonte de ce parcours est souhaité pour 2017/2018.

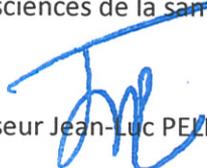
**Le Conseil émet un avis favorable unanime aux modalités de contrôle des connaissances ainsi présentées pour le parcours d'initiation à la recherche en santé 2016/2017.**

Les modalités de contrôle des connaissances de la PACES n'étant pas encore été votées au sein des trois composantes du collège concernées et des modifications étant nécessaires, le vote des modalités de contrôle des connaissances pour la PACES est reporté lors du prochain conseil de collège.

**Fin de la séance à 12h30**

**Fait à Bordeaux le 18 septembre 2016**

Le Directeur du collège  
des sciences de la santé

  
Le Professeur Jean-Luc PELLEGRIN